



14èmes Journées Nationales Prison du 19 au 23 novembre 2007

« la prison, c'est pas automatique »

Dans un esprit d'information et de sensibilisation du citoyen, le Groupe Local Concertation Prison de Caen s'est associé au thème des Journées Nationales Prison 2007 :

« La prison, c'est pas automatique »

le vendredi 23 novembre 2007 à la Maison de quartier Venoix, 18 avenue des chevaliers à Caen en organisant une rencontre avec le public dans une soirée débat.

14èmes Journées Nationales Prison
du 19 au 25 Novembre 2007

Groupe national de concertation prison :
ANVP, Aumôneries catholique et protestante, Croix-Rouge française,
FARAPEJ, FNARS, GENEPI, Secours Catholique, UFRAMA

Photo KETI - Pours la ou tu es! - 2007 / Graphisme - L'ontar / Impression ARTTEC Caen

LES JOURNÉES NATIONALES PRISON À CAEN

23 novembre 2007
SOIRÉE DÉBAT

avec projection du film « *Fugues carcérales* »
de Janusz Mrozowski (45 mn)
20 h 30 – 23 h 00
Maison de quartier VENOIX
18, avenue des Chevaliers, Caen

*La prison est-elle toujours la sanction
la mieux adaptée ?*

Avec la participation et le témoignage d'élus et d'acteurs
de l'administration pénitentiaire
de la Justice
du monde du travail
et du milieu associatif

→ **S'informer est utile... participer, pourquoi pas ?**

À proximité du
stade Michel
d'Ornano
et du restaurant
« Les Cyclades »

Cette soirée débat est organisée par le Groupe Local Concertation Prison de Caen (GLCP)
AADF (défense des droits et de la dignité des détenus et de leur famille)
ANVP (visiteurs de prison) • Les aumôneries de prison catholique et protestante
GENEPI (étudiants intervenant en prison) • Secours Catholique service prison
ACAT (Abolition de la torture) • Arc en Ciel (accueil familles maison d'arrêt)
La Maison Bleue (hébergement familles visiteuses) • Espace Lucarne (Lien parents-enfants)
Téléphone du Dimanche sur RCF 14
Le groupe local d'observation de l'OIP (Observatoire international des prisons)
Contact : Michel Hamard – Tél. 06 61 88 83 04 – mail michel.hamard@wanadoo.fr



PRINCIPAUX INTERVENANTS

Philippe Duron

Président du Conseil Régional de Basse Normandie

Pascale Cauchy

Conseiller Régional de Basse Normandie

Françoise Delage

Centre Educatif Fermé Ste Gauburge - Ste Colombe

Eric Martin

ancien Juge d'Application des Peines actuellement chargé de mission à la Chancellerie

Joel Gard

Directeur du S.P.I.P. du Calvados

Capitaine Nicolas Thivent

Direction Départementale des Sapeurs Pompiers

Gérard Bourdet

Président fondateur de l'association « Voiles Ecarlates »

Mr Bouin

Direction société Distripal

Laurence Dumont

Députée 2^{ème} circonscription du Calvados

Jean Cael

Secours Catholique Service Prison



ILS ONT DIT

Pascale Cauchy *Conseiller Régional de Basse Normandie* :

Evoque le partenariat d'engagement entre la Région Basse Normandie et la Direction Régionale de l'Administration Pénitentiaire avec notamment la signature d'un contrat concernant la formation professionnelle des personnes sous main de justice.

Eric Martin *chargé de mission à la Chancellerie pour suivre les mises en liberté conditionnelle et les P.S.E (Placement sous Surveillance Electronique)* :

« ...on ne devrait pas parler de peines alternatives à la prison ou à l'incarcération mais de **peines** tout simplement »

«... La libération conditionnelle doit faire partie de la peine, elle doit venir au bon moment et ne doit pas être systématiquement conditionnée à l'impératif d'un logement ou d'un travail... »

«...cela ne me gêne pas qu'une personne détenue soit sous le régime de la conditionnelle et bénéficie des « minima sociaux » pour vivre.... Mais elle peut elle-même effectuer ses démarches, rechercher du travail, restaurer des liens sociaux et familiaux... »

« nous devons nous livrer à une véritable « révolution copernicienne ! » dans notre façon de concevoir la liberté conditionnelle »

Joel Gard *Directeur du S.P.I.P* du Calvados* :

En citant les peines qui ne devraient pas être qualifiées comme « alternatives » à la prison mais comme les « autres » peines: sursis, amende, liberté surveillée, obligation de soins notamment en cas d'addiction, travail d'intérêt général, précise que « si ce dernier fonctionne plutôt bien à Caen il n'en est rien sur Falaise, Vire, Thury-Harcourt, Condé sur Noireau ... Pourquoi ? »

Par ailleurs il affirme que selon lui «50% des personnes incarcérées ne devraient pas l'être»

Capitaine Nicolas Thivent *Direction Départementale des Sapeurs Pompiers* :

« ...un T.I.G. (Travail d'Intérêt Général) de 3 mois chez les pompiers, cela demande un encadrement sérieux... mais cela pourrait, pourquoi pas, déboucher sur une intégration de la personne au sein des Sapeurs Pompiers.... »

Françoise Delage *Centre Educatif Fermé Ste Gauburge - Ste Colombe* :

« je préfère dire Centre Educatif **FERME** car c'est une vraie action éducative **ferme** que nous effectuons auprès des jeunes de 13 à 16 ans que nous accueillons.... »

Philippe Duron *Président du Conseil Régional de Basse Normandie* :

fait un parallèle entre l'accroissement de la délinquance avec celui de la pauvreté : « 13% des familles caennaises vivent sous le seuil de la pauvreté, soit environ 5% de plus depuis 2000»

Laurence Dumont *Députée 2^{ème} circonscription du Calvados* :

« ...projette une réunion de travail avec les acteurs locaux concernés pour la préparation du débat sur la future loi pénitentiaire... ». Ayant visité quelques jours auparavant le Centre de Détention de Caen « ...souhaite organiser un débat sur la future réforme pénitentiaire **dans** cet établissement, ...»

Jean Cael *Secours Catholique Service Prison* :

Evoque le jugement positif sur les peines de T.I.G. (Travail d'Intérêt Général), qui ressort d'une enquête de satisfaction effectuée par le Secours Catholique Service Prison.



ILS FONT

Gérard Bourdet : *Président fondateur de l'association « Voiles Ecarlates »*

L'action de Gérard Bourdet, gendarme de profession et marin dans l'âme, est un parfait exemple d'une initiative citoyenne pour aider des jeunes peu socialisés à passer un cap difficile :

Avec son association Voiles écarlates il « embarque » des jeunes que la Justice lui confie.

En naviguant sur un voilier pendant une semaine environ, en entretenant le matériel et en rendant divers services au cours des escales, les jeunes qui lui sont confiés se rencontrent, se valorisent et découvrent la solidarité.

Le bateau des Voiles écarlates devient ainsi le seul Centre Educatif Fermé qui ne l'est que par la mer qui l'entoure.

Mr Bouin : *Direction société Distripal*

Ce Directeur d'entreprise s'est engagé avec beaucoup de ténacité dans un processus d'intégration professionnelle pour un projet de libération conditionnelle qui a mis un an à se finaliser.

Il nous fait remarquer que ce délai est un très lourd handicap pour le chef d'entreprise dont le besoin d'embaucher est immédiat puisque soumis avant tout à l'intérêt économique de l'entreprise.

QUELQUES CHIFFRES

Par Joel Gard *Directeur du S.P.I.P.* du Calvados* :

Prix d'une journée pénitentiaire d'un détenu :	30 à 60 €
Prix d'une journée de suivi d'un détenu par le S.P.I.P. :	0,60 €

La pénurie du personnel du S.P.I.P.* se traduit par le rapport de **1** Conseiller d'Insertion et de Probation pour **80** dossiers à suivre.

Sur **10€** dépensés pour un détenu , **9€** le sont pour la sécurité et **1€** pour la réinsertion.

* S.P.I.P. : *Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation*



IDEES FORTES

Si tous les acteurs et intervenants présents à cette soirée débat considèrent que toute infraction doit être sanctionnée, ils sont unanimes pour affirmer que :

- la prison a une efficacité à court terme, car elle neutralise le délinquant, mais ne favorise pas sa réinsertion, et ne prévient pas la récidive.
- le recours aux peines dites « alternatives » à l'incarcération doit donc être privilégié.
- la peine de prison ne doit être que l'ultime recours.
- les aménagements de peines constituent le bon moyen de terminer une peine de prison.

La plupart de ces idées ont été reprises le jeudi 13 décembre lors des 4èmes rencontres parlementaires sur les prisons dont le thème était « La Prison se réforme ». Les nombreux intervenants publics et privés ont, au cours de ce colloque, passé en revue les problèmes qui affectent actuellement le monde de la prison pour donner des éclairages sur les réformes en cours notamment sur le projet de loi pénitentiaire.

Le Groupe Local Concertation Prison de Caen se réserve le droit d'interpeller nos parlementaires dont nous avons déploré l'absence à ce colloque.

A ce jour, le **Groupe Local Concertation Prison** de Caen est constitué des associations suivantes :

A4DF (défense des droits et de la dignité des détenus et de leur famille)
A.N.V.P. (visiteurs de prison)
Les aumôneries de prison Catholique et protestante
G.E.N.E.P.I. (Etudiants intervenant en prison)
Secours Catholique service prison
A.C.A.T. (Abolition de la torture)
Arc en Ciel (Accueil Familles Maison d'Arrêt)
La Maison Bleue (Hébergement Familles Visiteuses)
Espace Lucarne (Lien Parents Enfants)
Téléphone Du Dimanche sur R.C.F. 14
Le groupe local d'observation de l'O.I.P. (Observatoire International des Prisons)

Pour le **Groupe Local Concertation Prison** : **contact Michel Hamard 06 61 88 83 04**
mail : michel.hamard@wanadoo.fr

à votre disposition pour toute information et dossier de presse disponible sur simple demande.